

Rapport d'activités 2024



Réseau Aide et Justiciables

Chaussée d'Alseberg, 208 – 1190 Forest



(Adossé à, n° d'entreprise : 0456 – 686 – 490)



Table des matières

I. Identification.....	1
A. Dénomination et coordonnées	1
B. Coordonnées de la personne responsable	1
C. Description de l'équipe en 2024	1
D. Soutiens particuliers	2
II. R.A.J.	2
A. Historique.....	2
B. Présentation de l'année 2024	3
C. Nos axes de travail.....	3
1. Sensibilisation/Formation	3
2. Collaboration intersectorielle.....	4
3. Appui aux professionnel·le·s	4
III. Projets 2024.....	4
<i>Point de départ des différents projets : focus sur l'état des lieux.....</i>	<i>5</i>
A. Justice.....	5
<i>Projets à l'initiative du R.A.J.</i>	<i>5</i>
1. Clôture du groupe de parole à l'intention des détenus d'Ittre	5
2. L'organisation de sensibilisations.....	5
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe</i>	<i>6</i>
1. Les journées nationales de la prison :.....	6
2. La recherche en collaboration avec Rizome et le Crébis :.....	8
B. Insertion socio-professionnelle	10
<i>Projets initiés par le R.A.J.</i>	<i>10</i>
1. Diffusion de notre documentaire sur la formation en intra et en extramuros « La formation comme levier de réinsertion »	10
2. Les sensibilisation à destination du secteur de l'insertion socio-professionnel.....	11
3. Recherche sur les défis et leviers du travail des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en Wallonie dans leur travail avec les personnes judiciarisées	12
C. Santé mentale et addictions.....	13
<i>Projets initiés par le R.A.J.</i>	<i>13</i>
1. Création d'un documentaire sur la continuité des soins pour les personnes incarcérées	13
2. Projet de guide des services assuétudes.....	13



3. Organisation de l'évènement Quels relais pour favoriser la continuité des soins ?	14
<i>Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe</i>	<i>15</i>
1. Lieu de liens le Delta	15
2. GT Addictions santé mentale et justice.....	15
3. Participation aux midis de la justice	16
4. GT pratique clinique avec les justiciables	16
5. Plateforme de réinsertion d'Ittre.....	16
6. Formation des visiteurs de prison : le 19 octobre.....	17
7. Gt Justice et Santé, mise en place du GT en fin d'année	17
D. Jeunesse	18
<i>Projets initiés par le R.A.J.</i>	<i>18</i>
Groupe de travail Jeunesse.....	18
E. Travail autour de la communication du R.A.J.	19
IV. Collaborations et partenaires privilégiés.....	20
A. Collaborations.....	20
B. Partenaires privilégiés	23
V. Perspectives 2025.....	25



Réseau Aide et Justiciables – Continuité dans la réinsertion

I. Identification

A. Dénomination et coordonnées

Nom du projet : Réseau Aide et Justiciables (R.A.J.) – Continuité dans la réinsertion», adossé à l’Ambulatoire-Forest, service reconnu en matière de toxicomanie

Adresse postale : chaussée d’Alseberg, 208 – 1190 Forest

Téléphone : 02/346.31.51.

Email : info@reseauraj.be

B. Coordonnées de la personne responsable

Christophe HENRION

direction@reseauraj.be

christophe.henrion@ambuforest.be

C. Description de l’équipe en 2024

Christophe Henrion : coordinateur, assistant social de formation

Mélissa Gauliard (arrivée en juillet 2023) : chargée de projets, criminologue de formation



Nina Monjean (arrivée en juin 2024) : chargée de projets, juriste de formation (droits humains et droit de l'environnement)

D. Soutiens particuliers

Nous remercions particulièrement nos collègues de l'équipe de l'Ambulatoire-Forest, psychologues et assistant-e-s sociaux, ainsi que la responsable administrative, pour leurs interventions dans nos divers événements, leurs conseils et leur soutien bienveillant au quotidien.

II. R.A.J.

A. Historique

Le Réseau Aide et Justiciables (R.A.J.) est un projet de l'Ambulatoire-Forest ayant vu le jour en 2020. Il est né d'un constat de l'équipe psychosociale l'Ambulatoire-Forest ¹ : une multitude de freins à la réinsertion des personnes (ex-)détenues découlent, entre autres, du manque de connaissances et de communication entre les différents acteurs du Social, de la Santé, de la Justice et des personnes directement concernées (usagers – patients – justiciables – bénéficiaires). Et qu'il en résulte un manque de relai pour les justiciables.

Le R.A.J. a progressivement structuré son action autour d'une méthodologie intersectorielle et d'initiatives favorisant l'échange entre professionnels du social, de la justice et de la santé. Il a pour objectif l'inclusion du public judiciairisé.

¹ Pour plus d'informations sur l'Ambulatoire-Forest : <https://www.ambuforest.be/>



B. Présentation de l'année 2024

L'année 2024 fut une nouvelle fois riche en projets et en collaborations intersectorielles. Notre subside de la COCOF a été renouvelé début 2024 pour une durée de cinq ans. L'équipe s'est également agrandie d'un mi-temps supplémentaire à partir de juin 2024 grâce à un subside de l'Administration des Maisons de justice. Ce financement a permis le développement des activités du R.A.J. sur l'axe de l'insertion socio-professionnel, en allouant un temps de travail pour :

- L'organisation d'événements de sensibilisation et de formation.
- Une recherche approfondie sur les Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP).
- La poursuite de collaborations intersectorielles.

Cette année, le R.A.J. a également commencé à travailler sur une thématique chère à l'Ambulatoire-Forêt : la santé mentale et les assuétudes.

L'équipe a également effectué un travail approfondi autour de la communication de ses actions, sur son identité visuelle ainsi que sur les valeurs portées par le Réseau.

Nous avons également accueilli une stagiaire en psychologie sociale, pour une période de trois mois.

C. Nos axes de travail

L'équipe travaille sur trois axes majoritaires, dans lesquels tous les projets s'inscrivent :

1. Sensibilisation/Formation

L'équipe crée des outils adaptés à la sensibilisation/formation des professionnel·le·s. Ils permettent une meilleure connaissance de réalités des divers acteur·rice·s impliqué·e·s dans les parcours de (ré)insertion. Par exemple, nos documentaires « Un parcours de détenu en Belgique » et « La formation comme levier de réinsertion ? ».

Une fois créés, ces outils sont diffusés auprès de professionnel·le·s des secteurs social, santé, justice et formation pour favoriser une meilleure compréhension intersectorielle. Lors de certains



événements tels que les Journées Nationales de la Prison, ils sont également diffusés auprès du grand public, toujours dans un objectif de sensibilisation.

2. Collaboration intersectorielle

L'objectif de ce deuxième axe est le renforcement de la communication entre les services d'aide aux justiciables, les acteur·rice·s judiciaires, et les secteurs sociaux et publics. Dans cette optique, l'équipe du R.A.J. organise des événements de rencontre et d'échanges comme la journée « La formation comme levier de réinsertion ? » (1^{er} février 2024) qui a rassemblé le secteur de l'insertion socio-professionnelle et celui de la justice, autour de la thématique de la réinsertion des personnes judiciarisées par la formation.

L'équipe promeut le décloisonnement des services et leur articulation durable pour inclure le public justiciable à travers des projets intersectoriels.

3. Appui aux professionnel·le·s

Consciente des difficultés rencontrées par les personnes judiciarisées ainsi que par les institutions qui les accueillent, l'équipe se tient à la disposition des professionnel·le·s, afin de les accompagner dans leurs questionnements. Le R.A.J. soutient également les acteur·rice·s de terrain dans le développement et le bon déroulement de leurs projets. Ce soutien se fait selon plusieurs modalités : la participation au projet du partenaire, la mise en lien de plusieurs partenaires ou l'aide à la coordination du projet.

III. Projets 2024

Les différents projets du R.A.J. appartiennent à plusieurs secteurs et sont dès lors présentés ci-dessous sous six thématiques différentes, qui représentent les six secteurs dans lequel le R.A.J. est actif. En effet, le R.A.J., basé sur l'intersectorialité, est surtout ancré dans les domaines de la Justice,



l'Insertion Socio-Professionnelle, la Santé Mentale, la Toxicomanie, la Jeunesse, et le Logement. Cette année une septième catégorie a été ajoutée pour les projets liés à la communication du RAJ.

Point de départ des différents projets : focus sur l'état des lieux

Ces différents projets mis en place démarrent de l'état des lieux rédigé par le R.A.J. concernant les difficultés liées à la sortie de détention, qui émanent d'un croisement de savoirs entre experts du vécu, experts/lectures scientifiques, et experts de terrain. Ce dernier matérialise la vision transversale du Réseau concernant les secteurs Social-Santé-Justice. En outre, il est actualisé régulièrement, prenant en compte les différentes réformes et le contexte global actuel.

Cet état des lieux a été réactualisé en juin 2023, grâce à nos rencontres et à nos lectures. Il est en libre-accès sur le site du Réseau.

A. Justice

Projets à l'initiative du R.A.J.

1. Clôture du groupe de parole à l'intention des détenus d'Ittre

En 2024, l'équipe a participé à l'évaluation et la clôture du groupe de parole mis en place en 2023, en rencontrant les participants et les intervenant·e·s. Il en ressort une satisfaction générale quant à l'organisation de ce groupe et de ses séances. Les participants ont relevé l'importance de pouvoir partager leurs réalités et travailler le vécu associé, en groupe, avec des intervenant·e·s formé·e·s et bienveillant·e·s. Les intervenant·e·s ont souligné l'influence positive du groupe sur la réflexion et le travail psychologique des participants, iels ont également constaté une meilleure gestion des conflits et des émotions.

Un rapport complet de cette activité est à disposition sur le site internet du R.A.J.

2. L'organisation de sensibilisations

Sensibilisations à l'attention du public scolaire :



Le 14 mars, nous avons coanimés, avec une collaboratrice de la CAAP Culture et un expert du vécu, une séance de sensibilisation au système carcéral auprès d'une classe de 15 élèves de secondaires en option sciences sociales. L'animation, qui s'est déroulée de 10h20 à 12h15, avait pour objectifs principaux de répondre aux questions des élèves, de leur faire découvrir la réalité de la détention et de contribuer à la déstigmatisation des personnes sortant de prison.

Sensibilisation à l'attention des étudiants de criminologie de l'Uclouvain

Le 6 mars 2024 et pour la seconde année consécutive, nous sommes intervenues à l'Uclouvain, avec nos collègues de l'équipe psychosociale de l'Ambulatoire-Forest.

En collaboration avec Chloé Branders, docteure en criminologie et maîtresse de conférence à l'Université Catholique de Louvain, nous avons organisé une diffusion de notre premier documentaire sur le parcours d'un détenu en Belgique, suivi d'un débat avec ses étudiants. Le R.A.J. est ensuite intervenu, accompagnée d'une psychologue de l'Ambulatoire-Forest, lors de son cours : Criminologie des populations marginalisées. L'équipe y a présenté les réalités du public carcéral en détention, ainsi que les principaux freins à la réinsertion au moment de la sortie de détention, et les différences significatives entre les services psycho-sociaux internes aux prisons



et les services d'aide aux justiciables et ambulatoire. Enfin, un temps de discussion a été ménagé avec les étudiants, pour leur permettre de livrer leurs réflexions et de poser leurs questions.

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe

1. Les journées nationales de la prison :

Pour la onzième édition des Journées Nationales de la Prison (JNP), dont l'organisation est pilotée par la Concertation des Associations Actives en Prison (CAAP), le R.A.J. s'est à nouveau impliqué à plusieurs niveaux :



- Nous avons participé au Comité de Pilotage qui avait pour objectif de coordonner les actions menées pendant les JNP et les différents groupes de travail associés.
- Nous avons également participé à l'organisation du procès fictif, en collaboration avec l'APO, la CAAP Culture, le Centre culturel Jacques Franck. Cette pièce de théâtre est l'évènement de lancement des JNP Bruxelles.
- À Bruxelles : Nous avons organisé la table ronde « Drogues et prison : inséparable duo ? », consacrée aux conséquences de la criminalisation des personnes consommatrices de drogues et à l'usage de stupéfiants en milieu carcéral. Cet échange a permis de mieux comprendre les défis liés à cette problématique complexe grâce aux interventions de Léa Dulion (Ambulatoire Forest), Emily Van Craenenbroeck (Ambulatoire Forest), Eliott Vanoeteren (Barreau de Bruxelles et Observatoire International des Prisons) et Christine Guillain (Université Catholique de Louvain et Groupe de Recherche en matière Pénale et Criminelle), dont les expertises complémentaires ont grandement enrichi le débat.
- À Liège : Nous avons organisé la projection de notre documentaire « La formation comme levier de réinsertion ? », suivie d'une table ronde réunissant des professionnel-le-s de la (ré)insertion de la région de Liège et des alentours. Cet événement a permis d'échanger sur les défis et opportunités liés à la réinsertion des personnes détenues avec des expertes en la matière : Stéphanie Yala (Transit'Insert), Justine Grosjean (Administration générale des Maisons de Justice), Anne-Gaëlle Fabry (Direction de la Prison de Lantin) et Jocelyne Baily (La Cité des Métiers de Liège).



Evènement « Drogues et Prison : inséparable duo ? » - 21.11.2024 (Bruxelles)



Evènement « La formation comme levier de réinsertion ? » - 20.11.2024 (Liège)

2. La recherche en collaboration avec Rizome et le Crébis :

En 2024, l'ASBL Rizome appuyée par le CREBIS (centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales) a entamé un nouveau travail de recherche francophone (2024-2025) sur « le rôle des acteurs de la Justice dans le parcours de réinsertion des personnes (ex-)détenues ».

Le R.A.J. les a rejoint dans ce travail en vue de co-construire des connaissances et d'aboutir à des pistes d'action et recommandations sur le système judiciaire et les collaborations existantes.

Cette première phase de recherche est en lien direct avec les acteurs de l'aide aux justiciables qui collaborent avec les services de justice et qui désirent améliorer leur impact. Grâce à une meilleure compréhension du système judiciaire, leurs services pourraient adapter certaines pratiques et comprendre comment ceux-ci peuvent renforcer le système judiciaire autour d'une même finalité.



La recherche repose sur trois focus groups, menés avec différents services de justice (directions des prisons, services psychosociaux internes aux prisons, greffe, maisons de justice, direction de gestion de la détention, etc.). Le dernier se tiendra en 2025. Un rapport complet sera rédigé et mis à disposition des professionnel·le·s du réseau.



B. Insertion socio-professionnelle

Projets initiés par le R.A.J.

1. Diffusion de notre documentaire sur la formation en intra et en extramuros « La formation comme levier de réinsertion »

Journée d'échanges « La formation comme levier de réinsertion ? »

Nous avons débuté l'année 2024, avec un grand évènement, nommé d'après le documentaire « La formation comme levier de réinsertion », réunissant une soixantaine d'acteur-ices-s des secteurs de l'insertion socio-professionnelle et de la justice (OISP, Cité des métiers, Actiris, Maison de justice, direction de prison etc.) qui a lancé la diffusion du documentaire auprès des organismes d'insertion socio-professionnelle et des formateurs. Cette journée d'échanges du 1^{er} février a été organisé en partenariat avec la Cité des métiers, REINSERT, Le plan prison bruxellois, Bruxelles Formation, le SLAJ-V et l'APRES.

Elle a permis de nombreux moments d'échanges intersectoriels, ainsi qu'une meilleure compréhension des différentes fonctions et des différents cadres d'action.





2. Les sensibilisations à destination du secteur de l'insertion socio-professionnel

Intervention à l'antenne d'actiris à Jette

Le 23 mai 2024, nous avons eu le plaisir de d'organiser une matinée de sensibilisation, à l'attention de l'équipe de l'antenne d'actiris à Jette. Cette matinée de discussions autour du système carcéral a eu lieu suite à la journée « La formation comme levier de réinsertion ? », organisée le 1^{er} février à la Cité des Métiers de Bruxelles, à laquelle une travailleuse d'Actiris a participé.

Journée de sensibilisation à la MIREC

Le 1^{er} octobre 2024 nous étions à la Mission Régionale pour l'Emploi de Charleroi pour une journée complète de sensibilisation. Les objectifs étaient multiples : comprendre le système carcéral, rencontrer et connaître les opérateurs de la justice et de l'aide psychosociale aux détenu·e·s de la région de Charleroi autour de la question et réfléchir sur les pratiques des différentes équipes de la MIREC dans l'accompagnements des justiciables.

Cet évènement a rassemblé 25 personnes travailleur·euse·s de la MIREC, ainsi qu'une travailleuse de l'ORS Espace libre (Coline Deloge), une responsable de la médiation de dettes du CPAS de Charlerois (Véronique Pisano) et deux criminologues auprès du Tribunal de l'Application des Peines de Mons (Frédéric Abderhamane et Sophia Naos).



Intervention auprès des référents anti-discrimination d'actiris



Le 24 octobre, nous avons à nouveau mené une sensibilisation à l'attention des travailleur·euse·s d'actiris. Cette fois, il s'agissait des référents anti-discrimination de plusieurs antennes Bruxelloises. Notre intervention visait à répondre à leurs questionnements plus précis autour du casier judiciaire et de la discrimination des personnes judiciairisées.

3. Recherche sur les défis et leviers du travail des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en Wallonie dans leur travail avec les personnes judiciairisées

Dans le but de mieux comprendre les défis et les leviers rencontrés par les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en Wallonie dans leur travail avec les personnes judiciairisées, nous menons une recherche approfondie sur le terrain. Cette étude vise à identifier les obstacles et les opportunités spécifiques à l'accompagnement de ce public, afin d'identifier les besoins spécifiques des CISP.

Pour ce faire, nous visitons les différentes plateformes de l'Interfédération des CISP afin d'établir un premier contact avec les centres concernés. Ces rencontres nous permettent de recueillir des données à travers un questionnaire et des entretiens approfondis. Les échanges avec les coordinateur·ices sont systématiquement enregistrés en format audio, ce qui nous permet de les réécouter attentivement pour analyser les retours spécifiques et mieux cerner les réalités du terrain.

Les 10 plateformes regroupant 156 CISP :

- Brabant Wallon
- Hainaut Sud
- Huy-Waremme
- La Louvière
- Liège
- Luxembourg
- Mons
- Namur
- Verviers
- Wallonie Picardie



C. Santé mentale et addictions

Projets initiés par le R.A.J

1. Création d'un documentaire sur la continuité des soins pour les personnes incarcérées

En septembre 2024, nous avons lancé le groupe de travail pour la préparation du troisième documentaire du R.A.J. Pour cela, nous avons réuni Christophe Henrion, coordinateur de L'Ambulatoire ; Aude Jacqmin, psychologue de L'Ambulatoire Forest ; Noé Cobbaut, assistant social de L'Ambulatoire Forest ; Mélissa Laurent, psychologue d'I.Care ; Majid Otmani, éducateur du Collectif Désistance ; Gabrielle Bogaert, coordinatrice de Cap-iti et Colin Donner, réalisateur de films.

Ce film a pour ambition de mettre en lumière le parcours de soin des personnes détenues, en explorant les défis et les succès de leur accompagnement médical et psychologique. Ce sujet, encore trop méconnu du grand public, mérite d'être porté à l'écran pour susciter une réflexion profonde sur les enjeux de santé en milieu carcéral.

À travers ce documentaire, nous souhaitons donner la parole aux différent·e·s acteur·ice·s de ce processus, des détenu·e·s aux professionnel·le·s de la santé, en passant par l'administration pénitentiaire. Nous sommes convaincues que leur témoignage permettra de mieux comprendre les réalités complexes du système de soin en prison, tout en offrant un regard nuancé et respectueux sur les efforts déployés pour assurer une prise en charge digne et efficace.

Auparavant, nous avons déjà réalisé deux documentaires en milieu carcéral avec le réalisateur, Colin Donner, qui nous accompagnera également dans ce nouveau projet. Nos précédents films ont permis de sensibiliser un large public, des professionnel·le·s aux citoyen·ne·s, ce qui sera à nouveau l'objectif avec ce documentaire.

2. Projet de guide des services assuétudes



Ce projet est né d'une rencontre entre le R.A.J. et la Fedito Wallonne, qui ont fait le constat d'un manque de positionnement clair des services de soins ayant une expertise en matière d'assuétude, quant aux conditions de la prise en charge des justiciables dans leurs institutions. Ce manque d'informations pose un réel problème en termes de relais.

Clarifier les cadres des institutions de soin et leur ouverture (ou non) vis-à-vis du public justiciable est donc fondamental pour les professionnels et leurs publics. Pour répondre à ce besoin, la Fedito Wallonne et le R.A.J. ont débuté la construction d'un guide des services ayant une expertise dans le domaine des assuétudes. A la différence des documents déjà existants sur le sujet, celui-ci réunirait plusieurs caractéristiques :

- Il sera uniquement dédié aux personnes sous conditions de justice et aux professionnels les accompagnants
- Il sera précis sur les conditions de prise en charge (ex : est-ce que l'institution accueille des personnes sous bracelet électronique ?)
- Il sera rédigé dans un langage compréhensible par tous, ce qui comprends l'inclusion de pictogrammes pour les personnes ne lisant pas le français
- Les informations seront uniformisées entre la Wallonie et le territoire de Bruxelles

Faute de temps et de moyens, ce projet n'a pas pu être concrétisé en 2024, mais reste une priorité de 2025.

3. Organisation de l'évènement Quels relais pour favoriser la continuité des soins ?

En 2024, nous avons mené un groupe d'organisation pour une matinée d'échanges intersectoriels intitulée « Quels relais pour favoriser la continuité des soins ? ». L'objectif est de réunir des professionnel-le-s de la justice, des services d'aide et de soins spécialisés dans les assuétudes afin de créer un espace de dialogue, de partage d'expériences et de réflexion autour de l'accompagnement des justiciables présentant des problématiques de consommation, souvent complexes et multifactoriels.

Initialement prévu pour le 7 novembre, cet évènement a été reportée en 2025, suite à un mouvement de grève.



Le groupe d'organisation dirigé par le R.A.J. est composé de Christine Guillain (UCLouvain Saint-Louis - GREPEC), Christophe Callebaut (SPS Central), Christophe Henrion (L'Ambulatoire-Forest), Virginie Polet (Tribunal de l'Application des Peines), Mélissa Gauliard (Réseau Aide et Justiciables), Stéphanie Brancart (SPS Central), Benoit Cocx (SPS), Rosalie Le Guilloux (I-Care), Antoine Sauvage (Maison de Justice de Bruxelles) Aude Dion (Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale), Denis Watteyne (Délégué intramuros), Sabrina Feliciani (Direction du Partenariat), Louise Lejeune (Trempline).

Projets initiés par d'autres acteurs, auxquels le R.A.J. participe

1. Lieu de liens le Delta

Le RAJ est partenaire de Rézone, un réseau bruxellois de santé mentale visant une prise en charge communautaire et intégrée des usagers, notamment à travers le projet Delta lancé en 2017 dans le cadre du réseau Psy 107. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'habitat intergénérationnel Calico à Forest, où le RAJ a assuré des permanences régulières jusqu'en septembre 2023. E, 2024, le RAJ a continué de soutenir le projet par des permanences ponctuelles et contribue activement à sa visibilité au sein du réseau.

2. GT Addictions santé mentale et justice

Le R.A.J. participe au groupe de travail Addictions, santé mentale et justice, organisé par la plateforme bruxelloise pour la santé mentale.

L'objectif de ce groupe de travail est la rencontre entre travailleurs de secteurs différents, une meilleure compréhension des cadres de travail de chacun et un travail commun autour de vignettes cliniques afin de confronter les points de vue, et de penser ensemble des trajets de soins plus inclusifs.

Participer à ce groupe de travail est particulièrement intéressant pour l'équipe du R.A.J., en effet, les discussions permettent de mieux appréhender les réalités de terrain des professionnels des secteurs de la santé mentale, des assuétudes, de la justice et de l'aide sociale.



3. Participation aux midis de la justice

Le 6 février, nous avons participé aux midis de la justice accompagné de Kris Meurant de l'asbl Transit. Les midis de la justice sont organisés par la Maison de Justice de Bruxelles, pour les assistant·e·s de justice. L'objectif était de parler des services spécialisés dans la prise en charge des assuétudes et de répondre aux questions des travailleur·euse·s sur la prise en charge du public judiciaire souffrant d'assuétudes.

4. GT pratique clinique avec les justiciables

Des professionnelles bruxelloises se sont un jour interrogées sur la manière d'accueillir la demande d'aide psychosociale de personnes condamnées par la justice, réunissant ainsi des acteurs de la santé et de la justice autour d'une même table. De cette rencontre, marquée par la confrontation entre la logique pénale et celle de la santé, est né un groupe de travail au sein de la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, toujours actif plus de trente ans plus tard. Ce groupe réunit des praticiens de divers horizons pour réfléchir ensemble à la complexité du phénomène délinquant et développe chaque année un thème spécifique, en plus de suivre l'actualité carcérale. Cette année, nous avons développé la thématique des familles.

5. Plateforme de réinsertion d'Ittre

Depuis août 2023, le R.A.J. participe à la plateforme de réinsertion de la prison d'Ittre, organisée par la Déléguée Intramuros des prisons d'Ittre et de Nivelles. Les plateformes de réinsertion sont des espaces organisés annuellement ou biannuellement par les prisons. L'objectif est de faire venir en prison des services qui n'y interviennent pas afin que les détenus sélectionnés pour y participer puissent avoir un premier contact avec eux. Ces services travaillent dans des secteurs différents mais sont des ressources dans le processus de réinsertion : des agences immobilières sociales, un CPAS, un centre de cure, un service d'aide aux justiciables, plusieurs



centres d'insertion socio-professionnels, etc. étaient ainsi présents pour répondre aux questions des personnes détenues.

Le R.A.J. était présent pour représenter le secteur assuétude bruxellois et était donc en charge de présenter l'offre de soin disponible à la sortie de détention. L'équipe a ainsi pu répondre aux questions de plusieurs détenus et leur donner des informations sur les institutions répondants à leurs besoins.

6. Formation des visiteurs de prison : le 19 octobre

Le samedi 19 octobre nous avons répondu à l'appel de l'Association Francophone des Visiteurs de Prison, qui nous a contacté pour une sensibilisation autour du public judiciairisé et dépendant. Accompagné du Dr Marc DeVos (Enaden) et de Christophe Henrion (L'Ambulatoire-Forest) nous nous sommes attachés à décrire les caractéristiques de ce public et de sa prise en charge, à déstigmatiser les personnes consommatrices, à donner des informations sur les relais disponibles et les outils à leurs dispositions pour une meilleure compréhension des situations auxquelles les bénévoles sont confrontés.

7. GT Justice et Santé, mise en place du GT en fin d'année

C'est suite à la relance, au niveau fédéral, de groupes de travail (FR et NL) sur la réforme des soins pénitentiaires, que la feda-bxl (anciennement Fedito Bruxelles) a d'abord envisagé de relancer un GT "prison". Cependant, après une première concertation, il lui a semblé plus pertinent de mettre en place un GT Justice.

Ce GT a débuté le 7 décembre 2022 et s'est clôturé le 20 septembre 2023. Huit séances se sont tenues dans les locaux de la feda-bxl. Le GT était coordonné par Transit et l'Ambulatoire-Forest ; le R.A.J. seconde l'Ambulatoire-Forest dans cette coordination.

Les objectifs de ce groupe de travail étaient :

- Faciliter la communication et l'information à ce sujet, et créer un dossier de référence sur le Cloud de la feda-bxl



- Faciliter l'accueil des justiciables dans l'ambulatoire et le résidentiel de notre secteur (travail sous- injonction / parcours de soin / entrée et sortie de Prison /...);
- Faciliter un dialogue Santé-Justice (au niveau fédéral et/ou Bxl)
- Rédiger un plaidoyer

Un document reprenant l'ensemble des recommandations portées par le groupe de travail, sur la prévention, la réduction des risques et la continuité des soins pour les personnes justiciables, a été publié en 2024 par la feda-bxl.

D. Jeunesse

Projets initiés par le R.A.J.

Groupe de travail Jeunesse

Les membres de ce GT sont composés d'acteurs représentant chacun un maillon de la chaîne pénale (prévention, soin, logement, justice alternative etc.). En plus des membres historiques que sont la Mado Sud, L'Ambulatoire-Forest, @home 18-24 et le SEMJA, plusieurs nouveaux membres nous ont rejoints au cours de l'année 2024. Nous avons ainsi accueillis l'IPPJ de Braine le Château, Pour la solidarité, le Caprev et le Collectif Désistance.

L'enjeu de ce GT réside dans le rôle de ces acteurs auprès des jeunes justiciables, public particulier qui demande une adaptation et une flexibilité dans sa prise en charge.

Tout d'abord, les membres du GT ont appris à se connaître en se présentant et en présentant son institution, son rôle, et ses questionnements quant au public jeune. Il a fallu délimiter et définir ce qu'on entendait par « jeunes justiciables », et s'accorder sur cette définition pour pouvoir la justifier et travailler avec. Les réunions de ce GT se déroulent selon un système de tournante : chaque institution accueille au moins une fois le groupe, afin de montrer son environnement de travail pour permettre aux membres de visualiser le cadre d'intervention de chacun.

Dans un second temps, il a été décidé que chaque partenaire présenterait une vignette clinique liée à sa réalité professionnelle. Ce grand objectif s'articule autour de plusieurs petits objectifs : partager ses pratiques, améliorer les relais, créer un réseau



de partenaires, se décharger émotionnellement de situations difficiles et apprendre à se connaître afin de réaliser les possibilités de collaborations.

Les travailleurs participants à ces échanges ont fait état de l'utilité de ce lieu : des relais entre services participants ont pu être mis en place, chacun a pu élargir son réseau, les conseils et réflexions émergents des présentations de situations cliniques sont d'une aide précieuse à la pratique etc.

Le groupe a donc déjà permis un décloisonnement des services, il offre également une bulle d'air pour les travailleurs qui s'y engagent.

A terme, l'idée de créer des séances ou des outils de sensibilisation par rapport à la prise en charge des jeunes justiciables.

E. Travail autour de la communication du R.A.J.

Cette année 2024, l'équipe a effectué un travail important autour de l'identité et de la communication du R.A.J.

A ce titre, nous avons travaillé autant sur la forme de nos communications (identité visuelle) que sur leur fond. Trois projets de communications en sont ressortis :

- Les newsletters trimestrielles : en 2024, le R.A.J. a lancé ses premières newsletters (en janvier, avril, juillet et novembre). Elles reprennent les nouvelles du R.A.J., les évènements du secteur et des ressources.
- Le site web : tout au long de l'année 2024, le site web n'a cessé d'évoluer. Nous travaillons actuellement à une nouvelle version de ce site, afin de le rendre toujours plus accessible et intéressant.
- Nos réseaux sociaux : en 2024 le R.A.J. a mis un point d'honneur à intensifier notre présence et notre visibilité sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn. L'objectif est de partager nos projets avec le plus grand nombre.



Deux articles sont également sortis dans la presse en 2024 :

- Article : *La formation, levier de réinsertion en prison* (avril 2024), Revue Eduquer
- Article : *Les freins et leviers à la formation des personnes (ex)détenu·e·s* (avril - juin 2024), L'Essor

IV. Collaborations et partenaires privilégiés

A. Collaborations

Le R.A.J. a développé un réseau de collaborateurs via des groupes de travail, des projets, des événements ponctuels... Ceux-ci sont, pour la plupart cités *supra*. Le R.A.J. se veut fluide et sans adhésion formelle, donc sans membre permanent. Cette manière d'envisager le réseau tient en la volonté d'inclure un maximum de partenaires, de favoriser l'intersectorialité et de décroisonner au maximum les institutions, afin de mettre l'accent sur les collaborations. Il s'agit donc avant tout de créer du lien entre toutes ces entités qui forment un tout : le secteur Social-Santé-Justice. Voici quelques-uns des services avec lesquels le Réseau a eu l'opportunité de collaborer :





Et bien d'autres encore dont le Plan Prison Bruxellois etc.



Le R.A.J. accorde une réelle importance à ces rencontres, qui lui paraissent primordiales. En effet, nous avons pris conscience de l'aspect fondamental qu'elles revêtent pour nous, mais également pour les professionnels. Ainsi, nous avons pu accueillir la reconnaissance de certains travailleurs, qui ont pu manifester leur soulagement qu'une structure s'intéresse à eux, à leurs ressentis et à leurs expériences. Aussi, les retours qu'ils ont pu nous faire et les difficultés qu'ils peuvent vivre parfois au quotidien dans leur travail, sont de réels apports pour l'enrichissement de notre connaissance des secteurs contribuant à la (ré-)insertion. En outre, ils nous permettent de penser ensemble à des leviers, des améliorations ou des pistes de solutions. C'est prenant en considération les professionnels de terrain et en leur offrant des espaces ou des temps de réflexions et de « décharge », qu'on améliore la prise en charge du public dont ils s'occupent, et ainsi œuvrer pour leur (ré-)insertion et le bien-être collectif.



B. Partenaires privilégiés



1) Le CATS

Centre de postcure long séjour s'adressant aux personnes majeures souffrant de dépendances à un produit (alcool, drogues, médicaments).

Le CATS est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.

2) CAP-ITI



Service ambulatoire proposant entre autres, une aide psychosociale aux personnes sous conditions de justice, quelles soient incarcérées ou non.

L'association reçoit ses patients dans ses locaux, mais se rend également dans les prisons de Haren, Saint-Gilles, et Ittre.

CAP-ITI est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.



3) @Home 18-24

Maison d'accueil créée par l'association Les petits riens pour les jeunes en situation de précarité et/ou en grande difficultés familiales de 18 à 24 ans.

@Home 18-24 est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.

4) Après ASBL



Service ambulatoire d'aide aux justiciables dont l'objectif est la réinsertion par la formation et le travail. L'asbl est active dans les prisons bruxelloises ainsi qu'à l'Etablissement Pénitentiaire d'Ittre.

L'APRES est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.



Services

**de Santé Mentale
sectorisés Forest,
Uccle, Watermael-
Boitsfort**

5) Service de Santé Mentale sectorisé Forest, Uccle, Watermael-Boisfort

Le Service de Santé Mentale a pour mission d'accueillir toute personne en difficulté psychique, sociale et relationnelle. Il s'adresse aux enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, couples et familles. Le paiement est adapté à la situation financière des personnes, en aucun cas il ne doit être un obstacle à la prise en charge.

Le SSM est membre du comité d'accompagnement du R.A.J.



V. Perspectives 2025

Au vu des avancées du R.A.J. cette dernière année, des collaborations enthousiasmantes et de l'impact positif que les actions peuvent avoir sur la réinsertion des personnes sortants de prison, son équipe continue avec grande motivation à porter le projet en 2025. Ci-dessous sont listés les projets initiés en 2023 et 2024 qui continueront à être développés en 2025, et de nouveaux projets verront le jour en 2025.

Projets à continuer :

- Le documentaire « Parcours d'un détenu en Belgique » : continuer la diffusion et les discussions / débats qui l'accompagnent ;
- Remodeler et diffuser le livret explicatif sur le parcours d'un détenu en Belgique ;
- Le documentaire « La formation comme levier de réinsertion » : continuer la diffusion et les discussions / débats qui l'accompagnent ;
- Diffuser le livret explicatif « Former un public avec un passé judiciaire » ;
- Maintenir les collaborations et partenariats existants ;
- Relayer au maximum les informations et actualités du secteur via notre newsletter ;
- Organisation de l'évènement de sensibilisation « Quels relais pour favoriser la continuité des soins ? » du 20 février 2025
- Organisation de sensibilisations d'équipe sur l'accueil du public justiciable
- Développement du guide des services assuétudes à destination des personnes détenues
- Mise à jour constante de notre site web
- Mise en place de lieux d'échanges de pratiques cliniques entre acteurs de terrains des services d'aide aux justiciables ;



- Finalisation de supports de communication autour des outils développés par le Réseau ;
- Mise à jour de l'état des lieux des freins et leviers à la réinsertion des personnes justiciables,
- Finalisation du travail autour de notre troisième documentaire sur les questions d'assuétudes et de détention
- Mise en place d'une newsletter trimestrielle
- Finalisation de la recherche sur les CISP en Wallonie

Projets à entamer :

- Participation à l'organisation des Journées Nationales de la Prison 2025

Fait à Bruxelles, le 04.06.2025

Par l'équipe du R.A.J. – Continuité dans la réinsertion

Christophe Henrion : Coordinateur

Mélissa Gauliard : Chargée de projets

Nina Monjean : Chargée de projets